

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2017

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 21.11.2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil après convocation légale envoyée le vingt et un novembre deux mil dix-sept, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

André RITTER -- Annick MARTZ-KOERNER -- Nicolas SCHMITT -- Cathie PETRI -- Jean-Michel PFINDEL -- Sébastien BOUREL -- Pervenche GENESTE -- Armand RUPP -- Pia BUHREL -- Evelyne CHENOUEX -- François GEROLT - Eric THOMY - Elisabeth DEISS -- Carole METZ -- Stéphane WAGENHEIM - Doria BOUDJI -- Marc ROTH -- Pierre EHRHARDT -- Eric MOUY -- Chloé DELION -- Aline JUNGER - Hervé DIEBOLD

Etaient absents excusés représentés

Madame Chloé BENEDICK donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE

Madame Audrey BERI donne procuration de vote à Madame Pia BUHREL

Monsieur Gérard CONRAD donne procuration de vote à Monsieur André RITTER

Etait absente :

Madame Adélaïde MEY

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 30 novembre 2017

Publié le 30 novembre 2017

Le Maire, Béatrice BULOUE

5. Fixation des tarifs communaux 2018

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 23

Conseillers
absents : 4
dont 3 avec procuration

Les tarifs communaux n'ont pas été révisés depuis début 2017. Je vous propose d'appliquer une hausse moyenne d'environ 2.00% sur les tarifs pour l'année 2018.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs communaux comme suit :

- à compter du 1^{er} janvier 2018,

A) MISE A DISPOSITION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

TARIFS EXTERNES

	<i>TYPE D'OCCUPATION</i>				<i>DEPASSEMENT HORAIRE</i>
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	
GRANDE SALLE	Tarif horaire	Forfait	Forfait	Forfait	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100,00 € PAR HEURE ENTAMEE
	67,00 €	261,00 €	520,00 €	750,00 €	
PETITE SALLE	43,00 €	170,00 €	347,00 €	538,00 €	
LES DEUX SALLES	84,00 €	342,00 €	693,00 €	1 080,00 €	
CUISINE				263,00 €	
COUVERTS				2,70 €	

TARIFS HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE MUNDOLSHEIM

TYPE D'OCCUPATION					DEPASSEMENT HORAIRE
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	
GRANDE SALLE	Tarif horaire 33,50 €	Forfait 130,50 €	Forfait 260,00 €	Forfait 375,00 €	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100,00 € PAR HEURE ENTAMEE
PETITE SALLE	21,50 €	85,00 €	173,50 €	269,00 €	
LES DEUX SALLES	42,00 €	171,00 €	346,50 €	540,00 €	
CUISINE				131,50 €	
COUVERTS				1,35 €	

- Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 100,00 € par jour.
- Galette de chaise à nettoyer : 5,00 €
- La casse sera facturée au prix coûtant.
- Caution instaurée pour tous : 1 000,00 € + attestation d'assurance
- L'heure de nettoyage (si nécessaire) sera facturée 32,- €
- Un forfait de 50,- € sera facturé aux utilisateurs en cas de non- respect de l'art. 10 du règlement, à savoir le tri des déchets
- Les associations de Mundolsheim peuvent bénéficier d'une mise à disposition gratuite par an, dans une des salles appartenant à la commune, dont le centre culturel, en fonction des disponibilités. Pour l'Amicale des Pompiers la gratuité d'une soirée supplémentaire est accordée.
- Pour les paroisses catholique et protestante de Mundolsheim une réduction de 50% est accordée pour la 2^{ème} location.
- Pour le personnel communal une gratuité par an peut être accordée pour fêtes de famille (mariage de l'agent ou d'un enfant, baptême, communion, enterrement).

B) MISE A DISPOSITION AUDITORIUM

<i>Par jour</i>	210,00 €
<i>Par ½ journée</i>	132,00 €

C) MISE A DISPOSITION DIVERS MATERIEL COMMUNAL

<i>Grilles expo</i>	3,50 €
<i>Grille + panneau</i>	3,80 €
<i>Table pliante</i>	2,80 €
<i>Table + 2 bancs</i>	4,60€
<i>Chaise</i>	0,40 €

D) CONCESSIONS CIMETIERES – VACATION

<i>tombe 0,64 m² (urne 0.80mx0.80 m) - 15 ans</i>	39,40 €
<i>tombe 0,64 m² (urne 0.80mx0.80 m) - 30 ans</i>	79,00 €
<i>tombe 0,72 m² (tombe enfant 1.20x0.60m) - 15 ans</i>	53,80 €
<i>tombe 0,72 m² (tombe enfant 1.20x0.60m) - 30 ans</i>	107,60 €
<i>tombe simple 2 m² - 15 ans</i>	107,60 €
<i>tombe simple 2 m² - 30 ans</i>	215,20 €
<i>tombe double 4 m² - 1^{ère} concession de 30 ans</i>	215,20 €
<i>tombe double 4 m² - renouvellement 15 ans</i>	215,20 €
<i>tombe double 4 m² - renouvellement 30 ans</i>	430,50 €
<i>tombe triple 6 m² - 15 ans</i>	325,00 €
<i>tombe triple 6 m² - 30 ans</i>	650,00 €
<i>tombe quadruple 8 m² - 15 ans</i>	431,30 €
<i>tombe quadruple 8 m² - 30 ans</i>	862,60 €
<i>Vacation funéraire</i>	25,00 €
<i>Concession d'une case au columbarium - 15 ans</i>	991,00 €
<i>Concession d'une case au columbarium – 30 ans</i>	1 982,00 €

E) DEPOSITOIRE COMMUNAL

<i>Pour les habitants de Mundolsheim par jour</i>	8,20 €
<i>Pour les extérieurs par jour</i>	11,60 €

F) DROIT DE PLACE

<i>Par jour - minimum 3 ml</i>	6,80 €
<i>Le mètre linéaire supplémentaire</i>	2,30 €
<i>Consommation électrique : forfait horaire</i>	0,60 €
<i>Par camion forfait par jour</i>	100,00 €
<i>Cirque : forfait</i>	25,00 €

G) PHOTOCOPIEUR

<i>Mairie : la photocopie</i>	0,10 €
<i>Bibliothèque : la photocopie</i>	0,10 €

H) MISE A DISPOSITION CLUB-HOUSE SOUS LE PARVIS DE LA MAIRIE *

<i>Forfait réunion (inférieur à 3h)</i>	83,20 €
<i>Mise à disposition exclusivement réservée au personnel communal 1 fois par an</i>	156,00 €

I) MISE A DISPOSITION INFRASTRUCTURES DES FLORALIES (hors prestations) *

	<i>Club-house dans la limite de 4h</i>	<i>Club-house au-delà de 4h et dans la limite fixée au règlement</i>	<i>Club-house et infrastructure (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)</i>
<i>Particuliers domiciliés à Mundolsheim et associations de Mundolsheim</i>	156,00 €	390,00 €	-
<i>Particuliers non domiciliés à Mundolsheim</i>	312,00 €	780,00 €	-
<i>Associations hors Mundolsheim et Entreprises</i>	-	-	520,00 €

J) MISE A DISPOSITION INFRASTRUCTURES PETANQUE (hors prestations) *

	<i>Club-house + infrastructures</i>
<i>Entreprises</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	312,00 €
<i>Associations hors Mundolsheim</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	208,00 €
<i>Associations de Mundolsheim Forfait 4h</i>	156,00 €

K) MISE A DISPOSITION INFRASTRUCTURES TENNIS (hors prestations) *

	<i>Club-house + infrastructures</i>
<i>Entreprises</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	312,00 €
<i>Associations hors Mundolsheim</i> (forfait journalier dans les conditions fixées au règlement)	208,00 €
<i>Particuliers domiciliés à Mundolsheim et associations de Mundolsheim Forfait 4h</i>	156,00 €
<i>Particuliers domiciliés hors Mundolsheim Forfait 4h</i>	312,00 €

* (Caution instaurée pour tous : 500 € + attestation d'assurance)

L) INTERVENTION PERSONNEL COMMUNAL

Forfait personnel communal en fonction des interventions nécessaires par personne et par heure	32, 00 €
---	----------

M) TARIFS PUBLICITE – BULLETIN MUNICIPAL

<i>La 4^e de couverture</i> <i>Format 21x29.7 en quadri</i>	1 580,00 €
<i>La page</i> <i>Format 16.5x26</i>	728,00 €
<i>La demi-page</i> <i>Format 13x16.5</i>	376,50 €
<i>Le quart de page</i> <i>Format 8x13</i>	205,00 €
<i>Le huitième de page</i> <i>Format 6.5x8</i>	111,00 €
<i>Abonnement : La quatrième annonce gratuite</i>	

N) SERVICE ENFANCE

	PRESTATIONS / TRANCHES	REVENU ANNUEL DE REFERENCE DU FOYER*			TARIF EXTERIEUR
		- de 8 840 €	de 8 840 € à 12 625 €	+ de 12 625 €	
A.L.S.H. <i>(Mercredis et Vacances)</i>	1/2 JOURNEE	2,90 €	7,15 €	9,50 €	10,70 €
	JOURNEE	4,90 €	11,80 €	15,70 €	18,00 €
	SEMAINE 4 JOURS	16,80 €	40,80 €	54,70 €	60,40 €
	SEMAINE 5 JOURS	20,90 €	51,30 €	68,40 €	75,10 €
PERISCOLAIRE	ACCUEIL DU MATIN avant la classe ou GARDE jusqu'à 12h30 (sans repas)	0,90 €	1,70 €	2,05 €	2,35 €
	FORFAIT ANIMATION SOIR	1,95 €	3,50 €	4,35 €	4,75 €
	ANIMATION MIDI	0,10 €	1,75 €	2,35 €	3,10 €
DROITS D'INSCRIPTION	FORFAIT	20,60 € par an et par famille			
RETARD	FORFAIT	10,70 € à partir du 3ème retard			
REPAS		4,60 €			

Les repas ne sont pas compris dans les prestations indiquées.

*Le revenu annuel de référence du foyer se calcule à partir des revenus fiscaux de référence du foyer, divisés par le nombre de parts. Si sur l'avis d'imposition il n'est pas fait mention d'un revenu fiscal de référence, seront pris en compte tous les revenus du foyer divisés par le nombre de parts.

Le dernier avis d'imposition doit être obligatoirement fourni avant le 15 janvier pour bénéficier des réductions.

O) SERVICE JEUNESSE**TARIFS ACCUEIL LIBRE**

<i>Prestations</i>	<i>Coût de la sortie après participation de la commune</i>	<i>Coût facturé aux familles de Mundolsheim</i>	<i>Coût facturé - Extérieurs -</i>
Type de SORTIES			
T 1	1 à 3 euros	2,20 €	3,30 €
T 2	3 à 5 euros	4,40 €	5,50 €
T 3	5 à 7 euros	6,65 €	7,70 €
T 4	7 à 9 euros	8,80 €	9,95 €
T 5	9 à 11 euros	11,00 €	13,20 €
T 6	11 à 13 euros	13,20 €	15,45 €
T 7	13 à 15 euros	15,45 €	17,70 €
T 8	15 à 17 euros	17,70 €	19,90 €
T 9	17 à 19 euros	19,90 €	22,05 €
T 10	19 à 21 euros	22,05 €	25,40 €
T 11	21 à 23 euros	24,25 €	27,55 €
T 12	23 à 25 euros	26,50 €	29,75 €
T 13	25 à 27 euros	28,70 €	32,00 €
T 14	27 à 29 euros	30,90 €	34,20 €
T 15	29 à 31 euros	33,10 €	37,45 €
T 16	31 à 33 euros	35,30 €	39,70 €
T 17	33 à 35 euros	37,55 €	41,90 €
T 18	35 à 37 euros	39,70 €	44,15 €
T 19	37 à 39 euros	41,95 €	46,30 €
T 20	39 à 41 euros	44,15 €	49,60 €
1 Repas		5,85 €	6,95 €

Les droits d'inscriptions :

Carte de membre :

- **21,00 €/ an/ famille**
- Extérieurs (hors Mundolsheim) : avec un parrainage : 26,50 €/ an/ famille.

En cas de séjour le tarif sera décidé lors d'une délibération spécifique du Conseil Municipal.

Ces tarifs tiennent compte de la participation de la commune.

TARIFS FORMULE ENCADREE

PRESTATIONS	Tarifs Mundolsheim	Tarifs Extérieurs
1 journée (mercredi-vacances)	8,80 €	11,05 €
½ journée (mercredi-vacances)	5,50 €	7,70 €
aide aux devoirs de 16h à 19h	3,30 €	5,00 €
repas (mercredi-vacances)	5,85 €	6,95 €
Carte de membre	21,00 €	26,50 €

A ces tarifs s'ajoute le supplément pour chaque activité spécifique comme pour les jeunes en formule libre. Chaque retard est facturé 2,00 €. A partir du 3^{ème} retard un forfait de 10,00 € sera appliqué.

- fixe le tarif appliqué à l'activité HIP-HOP proposé au Service Jeunesse comme suit :

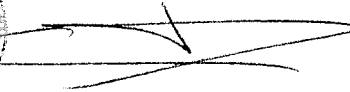
- 87,00 € pour une inscription à l'année pour les familles non domiciliées dans la commune
- 65,00 € par enfant (soit une réduction de 25%) pour une inscription à l'année pour les familles de Mundolsheim.

ADOpte A LA MAJORITE DES VOIX

**6 Contre : Chloé DELION – Hervé DIEBOLD – Pierre EHRHARDT –
Aline JUNGER – Eric MOUY – Marc ROTH**

Pour extrait conforme
Mundolsheim, le 30 novembre 2017
Le Maire,




Béatrice BULOUE



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : MAIRIE DE MUNDOLSHEIM

Utilisateur : FREYERMUTH SANDRA

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DEL20171127PV5
Date de la décision:	2017-11-27 00:00:00+01
Objet:	Fixation des tarifs communaux 2018
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	067-216703090-20171127-DEL20171127PV5-D
	E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
067-216703090-20171127-DEL20171127PV5-DE-1-1_0.xml	text/xml	812
nom de original:		
67309CM__20171127PV5.pdf	application/pdf	708713
nom de métier:		
067-216703090-20171127-DEL20171127PV5-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	708713

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 décembre 2017 à 13h50min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 décembre 2017 à 13h54min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 décembre 2017 à 13h54min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 décembre 2017 à 14h40min52s	Recu par le MIOCT le 2017-12-01